Antoine Bronod

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1678

Né à , le

Mort à Grenoble (Isère) , le 3 octobre 1687

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnard
Pr. de l'Oratoire

Voir :

Cloysault : Ménologe, p. 178

Le Père Antoine Bronod

Cloyseault = Ménologe p. 178

Le P. Antoine Bronod était de la Congrégation de la Doctrine chrétienne et un des Directeurs du séminaire de Châlons-sur-Marne, lorsqu'il s'éleva une grande division dans cette illustre Congrégation touchant les vœux, les uns voulant qu'on fît des vœux pour empêcher d'en sortir, les autres soutenant que le premier établissement de leur Congrégation étant de demeurer toujours dans l'ordre purement ecclésiastique, on ne pouvait point les obliger de faire des vœux sans changer d'état et sans sortir de l'ordre purement ecclésiastique pour entrer dans celui des religieux. Cette contestation dura plusieurs années, tant en France qu'à Rome depuis leurs bien heureux fondateurs César de Bus et le P. Romillion.

Les trois Directeurs du séminaire de Châlons sur Marne, qui étaient le P. Gardey, le P. Bronod et le P. Cappé, croyant qu'il y avait beaucoup de danger pour le salut dans une Congrégation où règne la division, consultèrent Mgr Félix Vialart, leur évêque, prélat d'une sainteté connue de tout le royaume, sur le dessein qu'ils avaient de se retirer dans la Congrégation de l'Oratoire.
Il l'approuva si bien qu'il donna pour toujours la conduite de son séminaire aux Pères de l'Oratoire et obtint du roi des Lettres patentes pour l'unir à perpétuité à l'Oratoire, qu'il fit enregistrer au Parlement de Paris et en mourant leur légua sa bibliothèque.

Nous rapporterons dans la simplicité chrétienne ce qui a empêché que les intentions de cet illustre prélat n'aient eu leur effet. Le roi Louis le Grand d'heureuse mémoire avait pour lui tant d'estime qu'il le considérait comme l'un des plus saints évêques de son royaume, en sorte qu'il le choisit entre tous pour l'affaire la plus importante de son règne, qui fut le mariage du Dauphin, son fils, qu'il voulut être célébré dans la chapelle de son Palais épiscopal, mais par Mgr le Cardinal de Bouillon, grand aumônier de France

Ce Prélat avait aussi de son côté pour cet incomparable monarque toute l'attache et toute l'affection qu'il méritait. Il savait qu'il avait l'esprit droit, le fond de l'âme bon et que, s'il était dans un déréglement de jeunesse sur un certain article qui scandalisait tout le royaume, cela ne procédait que faute d'être instruit. Il en gémissait dans son cœur et continuellement il offrait ses prières à Dieu pour lui demander de l'éclairer sur ce point. Etant au lit de la mort, il lui écrivit

une lettre digne des plus saints évêques de France, des Basiles et des Ambroises, dans laquelle il lui mandait qu'étant sur le point d'aller paraître devant Dieu, il espérait que Sa Majesté qui l'avait tant honoré de son amitié pendant sa vie, voudrait bien faire quelque attention aux avis qu'il prenait la liberté de lui donner avant que de mourir, qui étaient sur cet article qui faisait tant de scandale. Ceux qui avaient soin de la direction de sa conscience, au lieu de se servir de cette occasion favorable pour le retirer de son aveuglement, l'irritèrent au contraire contre ce saint Prélat, accusèrent le P. Gardey, prêtre de l'Oratoire et supérieur de son séminaire, de lui avoir inspiré la pensée d'écrire cette lettre et portèrent ce grand monarque à révoquer tout ce qu'il avait fait pour l'union à perpétuité du séminaire à l'Oratoire et en chassèrent le P. Gardey et tous les autres prêtres de l'Oratoire. A quoi il fallut obéir promptement après la mort de ce Prélat.

Pour le Père Bronod, après son Institution, il fut envoyé au séminaire de Grenoble où il a travaillé pendant plusieurs années à l'instruction des ecclésiastiques avec beaucoup de zèle et de bénédiction. Sa conduite, à l'égard des ecclésiastiques, était remplie de beaucoup de douceur, de patience et de charité. Il supportait avec une grande condescendance leurs imperfections naturelles, les en avertissant d'une manière qui ne les choquait jamais. Il leur témoignait en toutes occasions une si grande charité qu'il leur gagnait le cœur. Il y a pourtant de certains défauts essentiellement opposés à l'état ecclésiastique qu'il ne pouvait ni leur souffrir, ni leur pardonner, et si, après les en avoir avertis charitablement, ils ne se corrigeaient pas, il les faisait chasser du séminaire sans aucune considération. Dieu permit qu'il fût affligé d'une longue maladie, dans laquelle il fit paraître beaucoup de piété, de patience et d'humilité. Il mourut le 3 octobre 1687

Nécrologe — Mort à Grenoble le 3 oct. 1687 après une longue maladie dans laquelle il a fait paraître beaucoup de patience et d'humilité chrétienne.

Listes des Assemblées

1683	Grenoble	supérieur	Act
1684	"	"	"
1685	"		
1687	"		

M. M. 607, 3e catalogue, N 275

Antonie Bronod, entré en 1678, étant prêtre, mort en 1687